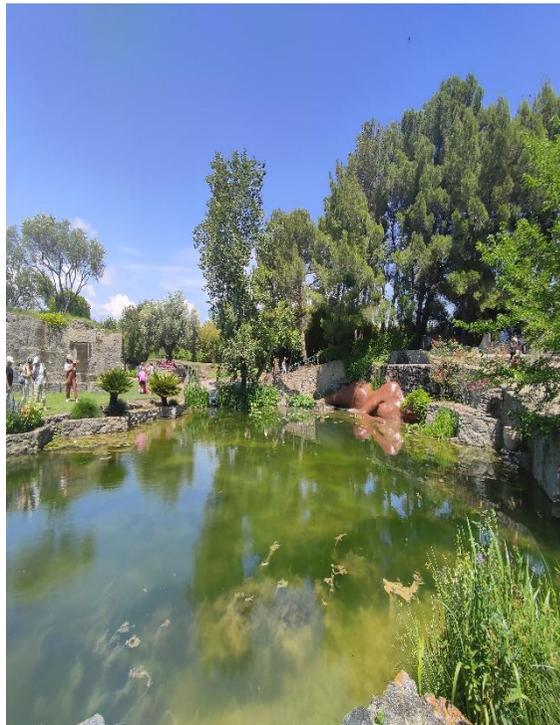


SYNTHESE DU PROJET SOCIAL



SOMMAIRE

Mot de Madame la Présidente	P 1
Un projet social ?	P 2
Le centre socioculturel Marcel Pagnol	P 3
Les centres sociaux, origines et missions	P 4
L'équipe	P 6
Les secteurs d'activités	P 8
Présentation du projet social 2022 / 2025	P 7
Les objectifs	P 8
Le public	P 8
Les actions	P 10

Edito

Le centre socioculturel Marcel Pagnol est un véritable exemple de l'esprit collectif généreux et citoyen de Vergèze.

Il rayonne tel un phare sur l'ensemble du territoire communautaire et accueille de nombreux adhérents.

Notre projet social fait pour et par les habitants incarne des valeurs d'échanges, de partage, de solidarité essentielles pour faire société.

Le centre social de Vergèze est un lieu d'accueil. C'est un lieu d'apprentissage, de développement et de soutien pour les enfants, les scolaires, les jeunes, les familles et les personnes âgées, mais aussi pour les personnes en difficulté ou en situation précaire.

Un lieu de pratique pour des activités associatives multiples et diversifiées.

Un lieu de rassemblement pour créer du lien autour d'événements, festifs et conviviaux.

Le centre social est un lieu de vie ouvert à tous, je souhaite que l'on y accueille toutes les générations dans une mixité sociale exemplaire.

Vous êtes ici chez vous, vous y êtes toutes et tous les bienvenus.

Pascale Fortunat-Deschamps

Présidente du CCAS et Maire de Vergèze

Un projet social ?

Un projet social représente la clé de voute et le document repère d'un centre social.

Etabli à partir du diagnostic de territoire sur lequel il est implanté, il ambitionne de répondre aux problématiques sociales repérées en tenant compte des ressources disponibles. Il est impérativement élaboré dans le cadre d'une démarche participative. Il s'inscrit comme une réponse aux besoins singuliers des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne et aussi plus largement aux problématiques collectives du territoire.

Il est imaginé pour 4 ans et sert de document d'appui pour l'agrément de la structure par la C.A.F.

L'élaboration d'un projet social nécessite plusieurs étapes :

- L'évaluation des actions déjà réalisées avec la définition de critères et indicateurs choisis collectivement permet de mesurer la réalisation des ces actions et d'identifier les changements qui se sont opérés sur le territoire.
- Le diagnostic partagé, photographie de données statistiques partagée avec les experts du territoire : les habitants. Il inclut ainsi les habitants dans son analyse et dans sa transposition sur les 4 ans à venir.
- Elaboration d'un projet collectif avec l'implication de tous les acteurs du territoire (élus, habitants, associations, institutions).

Une cinquantaine de personnes (élu(e)s, bénévoles, adhérents) se sont impliqués dans l'écriture du nouveau projet social.

Présentation du centre socioculturel

Le centre socioculturel Marcel PAGNOL est situé entre Nîmes et Montpellier. La commune est limitée au nord par le passage de l'autoroute A9 et jouxte au sud la Nationale 113. La voie ferrée Nîmes-Montpellier sépare la ville en son centre en deux parties reliées par deux passages supérieurs et deux passages souterrains.

Le centre socioculturel va fêter ses 20 ans en 2023, il est **géré par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)** de la Ville de Vergèze depuis 2006 pour favoriser la cohésion sociale et développer les liens sociaux entre habitants de son territoire. Vergèze est située à l'épicentre du territoire qui s'étend sur un rayon d'une vingtaine de kilomètre.

L'animation socioculturelle sur Vergèze s'est construite notamment à partir du projet associatif de l'association « la Capitelle » mis en place en 1968.

La réflexion sur la création d'une structure d'animation sous la forme d'un "Centre Social" est apparu au cours de l'année 2002, après que l'association « la Capitelle » est déménagée, en 2001, dans les locaux actuels, beaucoup mieux adaptés au nombre grandissant d'adhérents (450 en 2001) et aux fortes demandes d'animations socioculturelles des habitants. La Commune perd la compétence Enfance Jeunesse au 1er janvier 2005 au profit de la Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle et cela stoppe les actions et les

conventions avec la C.A.F. concernant l'accueil et l'accompagnement des moins de 18 ans. La principale conséquence aura été une adaptation du projet social vers un axe plus familial et intergénérationnel.

Les centres sociaux

A l'origine, le premier centre social de France ouvert en 1896 (l'œuvre sociale de Popincourt, à Paris) conçut sur le modèle des « settlements » anglais et américains s'appelaient « résidence sociale » puis « maison sociale ». Les objectifs de ces nouvelles structures tournaient autour de la recherche de résolution des problèmes sociaux et la réduction des inégalités par les usagers eux-mêmes. Leur projet était construit en opposition aux œuvres caritatives jugées en inadéquation avec un nouvel ordre social à développer. Ces maisons ou résidences étaient ouvertes dans les quartiers ouvriers pour être au plus proche des habitants ciblés. Dans les années 50, la branche famille de la Sécurité Sociale s'en empare et imagine regrouper dans un même espace un ensemble de services sociaux et médico-sociaux, apparitions des plateformes sociales, avec la présence de différentes permanences.

Aujourd'hui, en adaptation continue aux besoins de leur territoire d'implantation, les 1400 centres sociaux français ont chacun une configuration singulière basée sur leurs missions de proximité et d'action sociale.

Le cadre réglementaire des centres sociaux est principalement constitué par les consignes de la C.N.A.F. qui finance les centres sociaux depuis 1948. La circulaire C.N.A.F. n°2012-013 a redéfini le cadre d'intervention des centres sociaux. Il est précisé que les centres sociaux

sont des structures de proximité d'animation de la vie sociale qui repose sur une dynamique de mobilisation des habitants et sur des interventions sociales.

Leurs finalités s'identifient autour de trois axes :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire
- La prise de responsabilités des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité

Des missions complémentaires apparaissent :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute
- Assurer une attention particulière aux publics fragilisés
- Développer des actions d'intervention sociale adaptée aux besoins de la population
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles
- Organiser la concertation et la coordination avec les acteurs du territoire impliqués dans les problématiques sociales.

La dernière circulaire n°2016-005 conditionne la participation des habitants à la délivrance de l'agrément des structures et fournit le cadre référentiel des postes pivots : direction, référent « familles » et chargé d'accueil.

Dans le GARD, la C.A.F. n'est pas la seule institution à s'appuyer sur les centres sociaux dans la réalisation de ses missions et notamment dans la mise en place des politiques familiales nationale. Le Conseil Départemental conventionne avec les 29 centres sociaux gardois pour mettre en œuvre sa compétence sociale.

De plus, pour le centre socioculturel Marcel Pagnol une collaboration étroite s'est depuis toujours développée avec le monde associatif.

Depuis 2017, nous collaborons avec la Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie du Gard sur la mise en place d'actions spécifiques en direction des seniors. Ce travail partenarial a considérablement fait évoluer l'approche que nous avons avec nos aînés. Aujourd'hui, les centres sociaux sont considérés comme des acteurs majeurs pour favoriser le rôle social des personnes de 60 ans et plus.

Une équipe

1 Directeur 1 Agent d'accueil 1 Référente famille 1 Animatrice titulaire 2 Animatrices contractuelles 80 Bénévoles

Les secteurs d'activités du Centre Socioculturel

- Secteur Seniors
- Secteur Intergénérationnel et Socioculturel
- Secteur Familles

Présentation du Projet Social 2022 / 2025

I. Les objectifs poursuivis.

Depuis 2006, le centre Social poursuit les mêmes objectifs, qui étaient pour le premier projet social agréé par la C.A.F. (2007/2009), de :

- Favoriser le lien social local en travaillant sur un axe plus familial et intergénérationnel avec les personnes âgées.
- Soutenir la vie associative.
- Travailler aux conditions humaines, structurelles et statutaires, permettant l'expression et la participation des habitants au Projet Social.
- Optimiser le partenariat local et institutionnel

Dans le Projet Social 2022/2025, ces quatre objectifs principaux deviendront cinq, en précisant une visée individuelle et une visée collective au premier objectif et avec des évolutions dans ses actions à mettre en place pour les réaliser.

Sur le projet social en cours de réalisation, les objectifs sont de :

- Favoriser le lien social local en travaillant sur un axe familial et intergénérationnel avec une visée individuelle.
- Favoriser le lien social local en travaillant sur un axe familial et intergénérationnel avec une visée collective.

- Favoriser la vie associative et des structures adhérentes.
- Favoriser la participation des habitants au Projet Social.
- Optimiser nos partenariats.

II. Le public.

Le Centre Social est géré par le C.C.A.S. de Vergèze et bien sûr, l'accueil est ouvert à tous (adhérent et non-adhérent, vergèzois et extérieur).

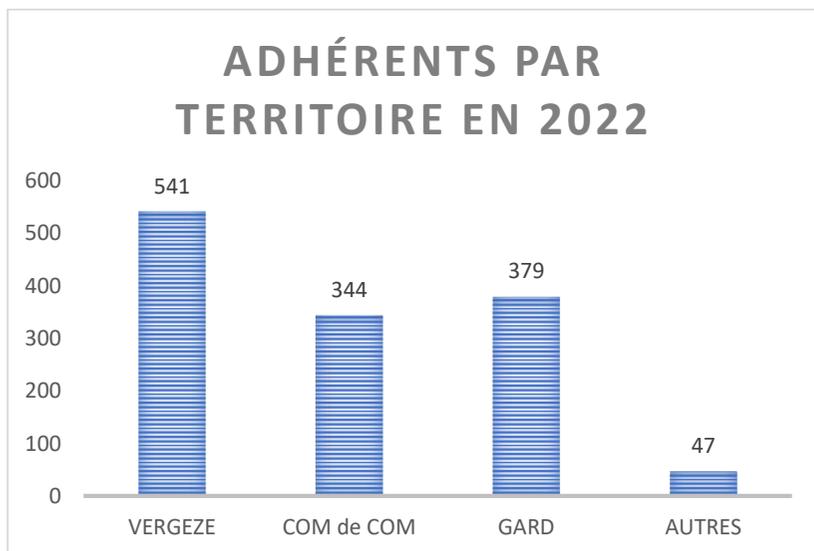
En 2022, sur les 1 438 adhérents :

41% habitent Vergèze

26% sont issus de la Communauté de Communes Rhône Vistre Vidourle

29% viennent du Gard

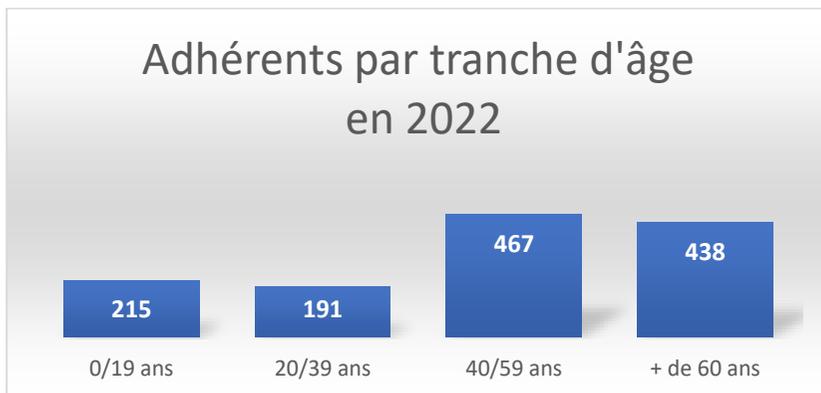
4% sont originaires d'un autre département.



32 associations sont accueillies et représentent 1 073 usagers.

L'équipe a créé au fil des années des **ateliers** qui accueillent à ce jour :

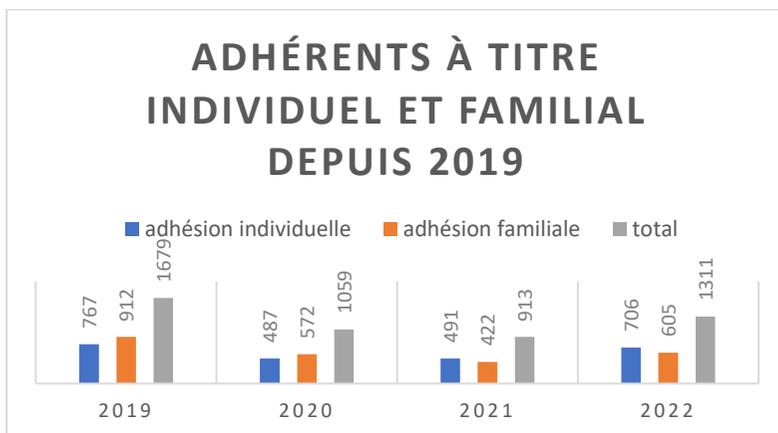
365 personnes (150 sont de Vergèze, 215 extérieurs).



Les jeunes de 0 à 19 ans représentent 17% des adhérents, soit environ 1 adhérent sur 6.

Les 20/59 ans représentent 50%, soit 3 adhérents sur 6.

Les plus de 60 ans, 33%, soit 2 adhérents sur 6.



Depuis le début de l'année 2022, un net regain de fréquentation nous fait espérer retrouver le volume d'adhésions que nous connaissions avant la pandémie.

III. Les actions réalisées en 2022.

Les réunions d'élaboration du dernier projet social ont permis de valider la continuation d'actions réalisées ces dernières années en demandant de les optimiser.

Chaque action est décrite avec ses caractéristiques et ses spécificités.

a. Sur le premier objectif, « Favoriser le lien social local en travaillant sur un axe familial et intergénérationnel avec une visée individuelle. »

La fonction accueil :

L'accueil est inconditionnel.

Il est ouvert 40h par semaine (9h00 à 12h30 et 14h00 à 18h30, du lundi au vendredi).

Une référente accueil est salariée à temps plein avec une intervention de deux des membres de l'équipe d'animation pour 8h de temps d'accueil.

Les réunions hebdomadaires permettent d'harmoniser les missions d'accueil en partageant des informations et la communication interne et externe du centre social.

La communication est réalisée par affiches, par mailing, sur les réseaux sociaux, sur le site internet de la Mairie, avec une page entière dans le magazine municipal

trimestriel et par bouche à oreilles. Une plaquette présentant les activités et animations est distribuée avec le Mag de la ville de Vergèze dans les boîtes aux lettres chaque trimestre.

Au-delà des missions généralistes, une plateforme sociale est présente avec des permanences de la Sécurité Sociale et de l'UDAF, un accueil avec des référents de la Mission Locale (hebdomadaire). Une psychanalyste est également disponible dans le réseau de la plateforme pour orienter les personnes vers son cabinet après un premier contact.

Les missions de la fonction accueil sont réalisées dans la mesure où la personne accueillie est écoutée, renseignée ou orientée vers des personnes ressources. Si des difficultés sont rencontrées, elles sont discutées en équipe.

Les actions spécifiques développées :

Proposées sous la forme d'ateliers hebdomadaires, elles sont composées par :

- Des Ateliers Lire et Ecrire le Français :

Sous forme de duos (bénévole-apprenant),

1h d'atelier, 4 duos en 2021/2022, 7 duos depuis septembre 2022.

- Le CLAS :

En direction des collégiens.

24 places au total, 24 inscrits.

3 salariés participent à l'action (1 coordinateur et 2 animatrices)

8 bénévoles.

Projet annuel autour de la découverte culturelle et sportive au travers d'initiations à différentes pratiques.

– En direction des Seniors :

Lutte contre la fracture numérique, relaxation musicale, travail sur la mémoire, gym, tricot-crochet, mosaïque, cuisine, jardinage. Ces ateliers ont réuni 170 personnes en 2022.

L'objectif de favoriser le lien social est présent sur chacun des ateliers proposés au travers de l'accueil et par l'écoute et l'accompagnement des responsables d'ateliers (salariés et bénévoles). Par exemple, accompagnement d'un adhérent sur des problématiques personnelles.

b. Deuxième objectif, « Favoriser le lien social local en travaillant sur un axe familial et intergénérationnel avec une visée collective. »

Les actions correspondantes :

- L'ensemble des ateliers en direction des seniors : Gym, mémoire, tricot-crochet, mosaïque, cuisine, jardinage, relaxation musicale, informatique.
- Un projet Radio, « Radio Vergèze ». Le projet est en phase de démarrage. 2 actions sont nées, « Radio fiction », en

direction des jeunes majeurs et « bulles de Vergèze », en direction des seniors.

- L’atelier journal « Par et pour les Seniors » qui permet la publication d’un journal trimestriel entièrement réalisé par les participants. Cet atelier fait suite au travail sur l’élaboration d’un répertoire en direction des Seniors entre 2013 et 2015. En cours de redémarrage depuis septembre 2022 après un arrêt pour cause de COVID depuis mars 2020. Une convention réunit les communes de MUS, CODOGNAN et VERGEZE. Il est réalisé par une équipe de 10 bénévoles avec des professionnels de la santé et du social et avec des élus des 3 communes. L’atelier est financé par la C.A.R.S.A.T. et la C.F.P.P.A. 5000 exemplaires sont distribués au total dans les trois communes.
- Chaque année deux sorties culturelles Seniors sont initiées par le groupe de gym. Proposées à l’ensemble des Seniors du territoire. En 2022, Le Grau du Roi et Marseille ont rassemblé une centaine de personnes.
- Lors de la première semaine d’octobre est organisée « la Semaine Bleue ». Elle consiste à proposer des activités sous la forme d’ateliers, de rencontres, de débats, un loto... et une sortie loisirs (280

participants). En 2022, la sortie était ouverte aux familles et a rassemblé 45 personnes.

- Projet sur l'environnement avec une journée « aime ta Terre », Stands de producteurs locaux, ateliers, animation... en juin 2022.
- Nouvelle année avec une exposition des œuvres des adhérents des associations artistiques du centre social, suivi du verre de l'amitié en janvier 2022
- Fête du centre social en juin.
- Repas citoyen. Le 13 juillet, rendez-vous proposé sur la place de la république avec un repas tiré du sac et une soirée dansante (500 personnes).

Les actions collectives et à visée intergénérationnelles du secteur Familles :

- Une soirée jeux est proposée tous les 2 mois (une trentaine de participants réguliers).
- Les sorties à la journée ont chacune réunit 55 participants (en juin, dans le Larzac, en octobre, en Aveyron, en juillet, au festival d'Avignon).
- Ateliers Parents/Enfants : Atelier cuisine, petits scientifiques et activités manuelles (18 familles, soit 19 adultes et 26 enfants)

- Bourse aux jouets (50 exposants) pour la mi-novembre 2022

Objectifs poursuivis sur chacune des actions présentées.

Il s'agit dans cette partie de construire le « vivre ensemble » en privilégiant le partage de moments de vie.

c. Troisième objectif, « Favoriser la vie associative et des structures adhérentes. »

En 2022 / 2023, 32 associations sont accueillies.

Danse, Fitness, Activités Manuelles, Chants, Développement Personnel, Anglais, Œnologie, Théâtre, Ecritures, Informatique, Orchidée, Provençal, Echecs, Scrabble.

Objectifs opérationnels et actions développées :

- Développer l'accueil de structures portant des projets collectifs : Mise à disposition de locaux et de matériels. Accueil et accompagnement des associations sur la partie administrative (inscriptions, adhésions, subventions ...).
- Développer leur communication et leur visibilité communale : Aide à la conception et à la réalisation de plaquettes et tirages des exemplaires. Visibilité communale lors de leur participation à des événements organisés

par le centre socioculturel, lors de la journée Portes ouvertes fin août.

- Développer les actions en commun : Evènements réguliers annuels, en janvier lancement de la nouvelle année, en juin fête du centre social, fin août journée Portes ouvertes, en décembre, soirée de Noël.
- Développer leur participation à la vie du Centre : Impliquer les associations dans la vie du centre social (par exemple, lors de l'élaboration du nouveau projet social).

L'objectif est poursuivi en recherchant la participation des associations aux manifestations organisées par le centre social.

d. Quatrième objectif, « Favoriser la participation des habitants au projet social. »

Objectifs opérationnels :

- Favoriser le bénévolat régulier dans les actions pérennes.
- Favoriser le bénévolat dans les actions spécifiques.

Les deux axes sont réunis car l'implication de chacun est toujours sollicitée dans les actions mises en place et elle fait partie de la vie au sein du centre socioculturel. En 2022, 80 bénévoles interviennent dans différents ateliers (CLAS, Jardinage, Informatique, radio...).

- Favoriser l'implication des usagers dans le suivi et l'élaboration du Projet Social. Les dernières rencontres et échanges ont eu lieu en 2021, en février, avril, mai et juin.

L'implication des habitants est continuellement recherchée par l'équipe d'animation du centre social, leur avis est consulté sur la mise en place des nouvelles actions, leur engagement est sollicité.

Une volonté d'ouvrir le centre social à la jeunesse locale permet à l'équipe d'animation de donner la parole aux jeunes sur la mise en place d'actions les concernant.

A ce titre, nous avons accueillis à plusieurs reprises le nouveau Conseil Municipal des Jeunes lors par exemple d'une rencontre avec des participantes de l'atelier cuisine sur la confection de biscuits et gâteaux pour une vente au profit de la Croix Rouge durant le Marché de Noël (10 décembre 2022). Depuis début 2023, nous nous sommes rapprochés de la Mission Locale de Vauvert pour concrétiser des actions en partenariat (démarrage de Radio Fiction).

e. Cinquième objectif, « optimiser le partenariat ».

Objectifs opérationnels :

- Poursuivre les partenariats opérationnels avec les structures adhérentes.
- Créer d'autres partenariats opérationnels avec les structures externes, en fonction des actions à réaliser. Actions

développées par la mise en place
régulière d'évènements en commun.

A titre d'exemples, mise en place d'ateliers de
sensibilisation sur les gestes de premiers secours avec la
Croix Rouge, participation de l'association « atelier et
cartonnage » sur la journée "Aime ta Terre » ...







C.C.A.S. de Vergèze

Tél. 04 66 35 80 00

2, rue de la République

30310 VERGÈZE

www.vergeze.fr